

# Lutte contre l'érosion des sols et les coulées d'eau boueuse

## Les + OBJECTIFS

- Accompagner les collectivités et les agriculteurs dans la recherche et la mise en oeuvre de solutions permettant de limiter les coulées d'eaux boueuses.
- Freiner les flux de ruissellement et limiter l'érosion des sols par les techniques culturales adaptées.

## Pour QUI ?

- Toutes les collectivités sinistrées par des coulées d'eau boueuse, en partenariat avec tous les agriculteurs exposés à la problématique de l'érosion des sols.
- Les agriculteurs soucieux de préserver et/ou développer la fertilité du sol.

# Service et prestation

## Nos solutions d'accompagnement



### NOTRE SERVICE :

Réalisation d'un diagnostic agronomique permettant d'identifier les zones à risque érosif.

- Participation en partenariat avec les élus, les services du Conseil Départemental, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et les bureaux d'études à l'élaboration d'un plan d'action proposant des solutions préventives ou curatives afin de réduire les risques.
- Accompagnement technique à la mise en place de solutions agricoles : assolement concerté, micro-ouvrage d'hydraulique douce (fascines, bandes enherbées...), travail du sol, etc.
- Appui agronomique aux agriculteurs par la réalisation de formations, visites terrain, conseils sur les itinéraires de travail du sol et les pratiques et la délivrance d'un conseil agronomique individuel.



### DOCUMENTS REMIS :

- Un diagnostic comprenant la cartographie des écoulements d'eau, la sensibilité des sols, la topographie, les éléments paysagers existants et les secteurs à risque de coulées de boue est remis aux collectivités accompagnées.
- Un plan d'action comprenant les mesures agricoles à mettre en place (assolement concerté, bandes enherbées, travail du sol, fascines, etc.) est également proposé.



Ce travail est réalisé en partenariat avec les conseils départementaux 67/68, Rivières de Haute Alsace, le SDEA et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

### BÉNÉFICIE CLIENT :

- Une démarche structurée.
- Des résultats éprouvés et partagés par les collectivités.
- Avis neutre et professionnel.
- Expertise technique actualisée en continu.
- Bonne connaissance des systèmes de production et des techniques agricoles.



## Infos pratiques

#### Contact

François Alves  
03 89 20 98 02  
francois.alves@alsace.chambagri.fr

Rémy Michaël  
03 88 73 20 20  
remy.michael@alsace.chambagri.fr

#### Partenaires

Conseil Général du Bas-Rhin  
Conseil Général du Haut-Rhin  
Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Ministère de l'agriculture

#### Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :  
[www.alsace.chambre-agriculture.fr](http://www.alsace.chambre-agriculture.fr)

*Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.*

